Les essentiels du droit du travail – Gérer son top management

FORMATION JURIDIQUE & CONVENTION COLLECTIVE

INFORMATIONS PRATIQUES

DURÉE: 1 jour

LIEUX ET DATES

Nous contacter

TARIF: 1500 € H.T. en INTRA

Cette formation permet de découvrir et de comprendre les dispositions légales et conventionnelles, un appui opérationnel pour le management des équipes, au quotidien dans l'entreprise. Vous pourrez ainsi faire le lien entre les obligations légales et conventionnelles et l'application en entreprise.

Cette formation pratique est animée par un expert en droit du travail pour une application opérationnelle. C'est pourquoi cette formation s'adresse principalement à des managers. Une alternance entre apports théoriques et échanges d'expériences, vous permet d'accompagner au quotidien vos équipes dans le respect des obligations du droit du travail.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail et en ressources humaines

OBJECTIFS

- Connaître les droits et obligations des managers dans l'application du droit du travail (congés, horaires, pause, règlement intérieur...)
- Diffuser l'information aux membres de son équipe
- Savoir utiliser le droit du travail comme outil de gestion des collaborateurs

PROGRAMME

Présentation de la convention collective de la plasturgie

Recruter et accueillir un nouveau collaborateur

• CDI/CDD/Intérim

Faire évoluer et former les salariés

• La modification du contrat de travail, les dispositifs de formation, les entretiens à mener

Optimiser le temps de travail

- L'horaire collectif (durées maximales, repos, heures supplémentaires), le temps partiel
- Travailler un jour férié ou un jour de repos

Faire face aux absences

- Les congés payés, les congés pour évènements de famille
- Gérer les absences liées à l'état de santé

Contrôler et sanctionner le salarié

• Le rôle du manager en matière disciplinaire, la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire

Les grands principes en matière de santé et sécurité

- Le DUERP, le RI, les formations obligatoires
- Les relations interpersonnelles et notions de harcèlement

Les instances représentatives du personnel

• Le CSE, le délégué syndical, les heures de délégation et la liberté de circulation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et échanges de bonnes pratiques I Support

PLUS D'INFORMATIONS

ANIMATION

Experts VIA industries

PUBLIC

RRH, assistants RH, DAF, comptables, dirigeants de PME-PMI

NOMBRE DE STAGIAIRES

1 minimum - 13 maximum

MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire avant et après formation

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité d'accueil selon le handicap

CONTACT

NORMANDIE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE / GRAND-EST
Julien Mottin - 06 82 93 88 00 - Lenottiniovia - industries.r

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Chanez Addadi - 06 60 13 76 70 -

BRETAGNE / CENTRE-VAL DE LOIRE Romain Gislot - 07 65 17 99 36 -

PAYS DE LA LOIRE / NOUVELLE-AQUITAINE Florence Montandon - 07 72 45 25 72 -

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Fabrice Lescure - 07 65 17 97 21 - f.lescure@via-industries.fr Carole Milleret - 07 56 05 45 91 - c.milleret@polyvia-formation.fr

OCCITANIE / PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Kathia Leandre - 07 56 05 35 47- k.leandre@polyvia-formation.fr

